

---

# Éclairage

---



## **Avertissement**

Les données chiffrées sont parfois arrondies. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Une partie importante des statistiques diffusées dans cette publication s'appuie sur la base non-salariés produite par l'Insee à partir de plusieurs sources administratives, issues notamment des déclarations effectuées par les non-salariés auprès des organismes chargés de leur protection sociale. Cette source permet de connaître l'emploi et les revenus des non-salariés, elle fournit également des informations sur le cumul d'activités salariée et non salariée. Compte tenu des délais de déclaration puis de traitement et d'expertise des données individuelles, 2017 est l'année de référence de la plupart des statistiques présentées dans cette édition.

## Le nombre de non-salariés dans les activités culturelles a presque doublé entre 2007 et 2016

Léa Tholozan\*

**Fin 2016, en France, 175 500 non-salariés œuvrent dans les activités culturelles : création artistique et sa diffusion, audiovisuel et multimédia, architecture, enseignement artistique amateur ou encore dans les agences de publicité. Dans ces secteurs, les indépendants à titre principal représentent près d'un tiers des emplois : c'est 2,5 fois plus que dans l'ensemble des secteurs d'activité. Porté par la création du statut d'auto-entrepreneur, le nombre de non-salariés travaillant dans ces secteurs à titre exclusif ou en complément d'une activité salariée a presque doublé entre 2007 et 2016. La création de ce statut a suscité un engouement, attirant une nouvelle population, plus jeune, plus féminine et pluriactive. Elle a modifié en profondeur les conditions d'emploi dans certains secteurs culturels.**

Les « secteurs culturels » couvrent une large gamme d'activités qui s'inscrivent dans le champ de compétence du ministère de la Culture (*encadré 1*) : création (arts visuels – arts plastiques, photographie, *design*, graphisme –, spectacle vivant, littérature, architecture) ; enseignement artistique amateur ; diffusion des œuvres d'art et des biens culturels (gestion des salles de spectacle, des musées, monuments et bibliothèques, librairies, etc.) ; communication (audiovisuel-multimédia, presse, publicité, traduction).

Encadré 1

### Champ statistique des activités culturelles

Le champ statistique de l'emploi dans la culture peut s'appréhender selon deux approches. La première, mise en œuvre dans cette étude, est une approche par « secteurs culturels » fondée sur la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2 de 2008, déclinant la nomenclature d'activité européenne). La seconde est une approche par « professions » artistiques, fondée sur la nomenclature française des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS). Ces deux approches définissent des champs qui ne se recouvrent que partiellement, notamment pour les salariés : on peut exercer une profession culturelle dans un secteur culturel (par exemple celle d'artiste dramatique dans un théâtre) mais aussi dans un

secteur non culturel (par exemple *designer* dans l'industrie automobile). À l'inverse, on peut travailler dans un secteur culturel en y exerçant une profession étrangère au monde de la culture (employé administratif d'un théâtre par exemple).

Le champ des activités culturelles est plus large que celui des seules activités artistiques : y figurent notamment, en plus, l'architecture, la publicité, le secteur de la presse et du livre ainsi que la gestion du patrimoine (*figure*). Ce champ fait l'objet d'un consensus au niveau européen. Il fournit la base statistique de référence pour produire des données et des études sur l'économie et la sociologie de la culture, pouvant être comparées entre les différents pays de l'Union européenne. L'enseignement

\* Léa Tholozan (Deps).

Encadré 1 (suite)

artistique professionnel – c'est-à-dire délivrant un diplôme professionnel – est exclu du champ de cette étude car il n'est pas identifiable par un ou plusieurs codes NAF spécifiques ; il est intégré dans les codes relatifs à l'enseignement secondaire technique ou professionnel ou à l'enseignement supérieur.

### Champ des activités culturelles à partir de la NAF rév. 2 de 2008

	Code NAF	Effectifs non salariés fin 2016 et part dans chaque secteur (en %)
<b>Patrimoine</b>		<b>500</b>
Gestion des bibliothèques et des archives	9101Z	20
Gestion des musées	9102Z	40
Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires	9103Z	40
<b>Livre et presse</b>		<b>30 200</b>
Édition de livres	5811Z	7
Édition de journaux	5813Z	3
Édition de revues et périodiques	5814Z	4
Agences de presse	6391Z	3
Traduction	7430Z	48
Commerce de détail de livres en magasin spécialisé	4761Z	9
Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé	4762Z	26
<b>Architecture</b>		<b>31 100</b>
Activités d'architecture	7111Z	100
<b>Arts visuels</b>		<b>57 500</b>
Création artistique relevant des arts plastiques	9003A	12
Autre création artistique	9003B	17
Activités photographiques	7420Z	29
Activités spécialisées de <i>design</i>	7410Z	42
<b>Spectacle vivant</b>		<b>11 700</b>
Arts du spectacle vivant	9001Z	57
Activités de soutien au spectacle vivant	9002Z	42
Gestion de salles de spectacles	9004Z	1
<b>Audiovisuel / Multimédia</b>		<b>13 800</b>
Production de films et de programmes pour la télévision	5911A	27
Production de films institutionnels et publicitaires	5911B	29
Production de films pour le cinéma	5911C	7
Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	5912Z	12
Distribution de films cinématographiques	5913A	1
Édition et distribution vidéo	5913B	2
Projection de films cinématographiques	5914Z	1
Édition de jeux électroniques	5821Z	1
Édition d'enregistrements sonores	5920Z	17
Édition et diffusion de programmes radio	6010Z	1
Édition de chaînes généralistes	6020A	0
Édition de chaînes thématiques	6020B	0
Commerce de détail d'enregistrements musicaux et vidéo en magasin spécialisé	4763Z	2
Location de cassettes et disques vidéo	7722Z	1
<b>Publicité</b>		<b>11 700</b>
Activités des agences de publicité	7311Z	100
<b>Enseignement artistique amateur</b>		<b>18 900</b>
Enseignement artistique amateur	8552Z	100
<b>Ensemble des activités culturelles</b>		<b>175 500</b>

Champ : France, personnes exerçant une activité non salariée au 31 décembre 2016 dans les activités culturelles (en NAF rév. 2 de 2008).

Source : Insee, base non-salariés 2016, traitements Deps.

## En 2016, près d'un actif sur trois en emploi dans les secteurs culturels est indépendant

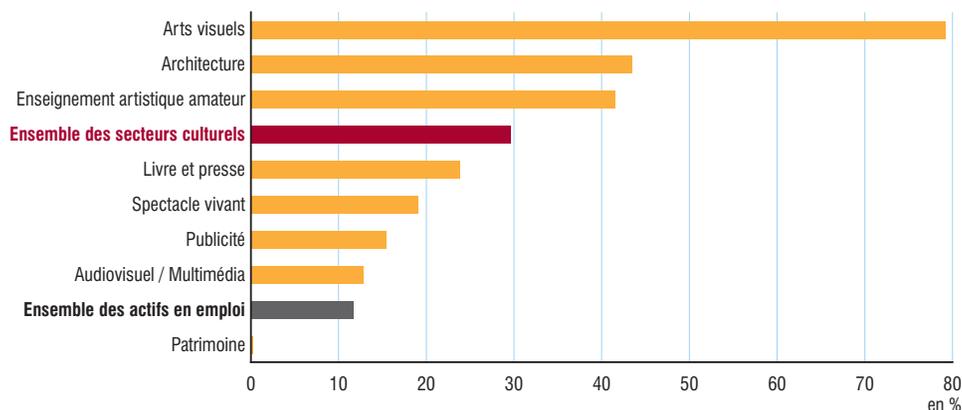
En 2016, les secteurs culturels emploient, à titre principal, 2,4 % de l'ensemble des actifs en emploi en France métropolitaine. Les conditions d'emploi dans ces secteurs sont singulières : l'emploi indépendant y a de longue date un poids très fort, l'indépendance apparaissant comme une caractéristique essentielle, à l'origine de l'activité créative ; de même, les salariés de ces secteurs sont bien davantage qu'ailleurs en contrats courts ou à temps partiel. En 2016, les indépendants représentent ainsi 30 % des actifs occupés de ces secteurs, contre 12 % dans l'ensemble des secteurs d'activité y compris agriculture (figure 1). Ce statut est massivement adopté dans certaines activités culturelles, comme les arts visuels ou l'architecture, alors que le salariat demeure quasi exclusif dans les activités de gestion du patrimoine ou nettement dominant dans l'audiovisuel-multimédia.

Fin 2016, d'après la base non-salariés, 175 500 personnes exercent une activité non salariée dans les secteurs culturels en France : 139 200 à titre principal ou exclusif et 36 300 en complément d'une activité salariée (encadrés 1 et 2). Elles représentent 6 % de l'ensemble des non-salariés (hors agriculture). Les arts visuels et l'architecture concentrent à eux seuls la moitié de ces effectifs (figure 2). Le secteur du livre et de la presse en rassemble 17 %, l'enseignement artistique amateur 11 %. Les effectifs restants se répartissent principalement dans l'audiovisuel-multimédia (8 %), la publicité et le spectacle vivant (7 % chacun). La base non-salariés ne couvre toutefois pas entièrement le champ des non-salariés des secteurs culturels : les artistes-auteurs, déclarant leurs revenus artistiques à l'Association pour la gestion de la sécurité sociale des auteurs – Agessa – (écrivains, photographes, compositeurs, etc.) ou à la Maison des artistes – MDA – (peintres, sculpteurs, graphistes, etc.), en sont absents. L'encadré 2 apporte un éclairage complémentaire sur cette sous-population d'indépendants qui exercent leur activité de création dans les arts visuels, la littérature, l'audiovisuel ou le spectacle vivant.

## Un développement rapide de l'auto-entrepreneuriat depuis 2009

Entre 2007 et 2016, les effectifs non salariés des secteurs culturels ont quasiment doublé. Ils ont augmenté dans tous les secteurs, de façon plus ou moins forte (figure 3). Ainsi,

### 1. Part des indépendants parmi les actifs en emploi dans les secteurs culturels en 2016

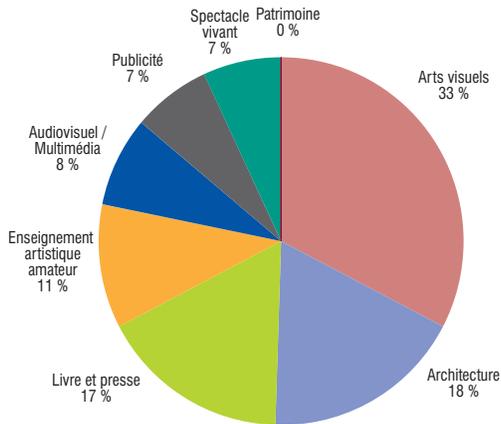


Note : afin de garantir la robustesse et la fiabilité des résultats sur les champs restreints que constituent les secteurs culturels, les effectifs sont lissés sur trois ans (2015, 2016 et 2017 ; moyenne en 2016).

Champ : France métropolitaine, actifs en emploi, y compris agriculture.

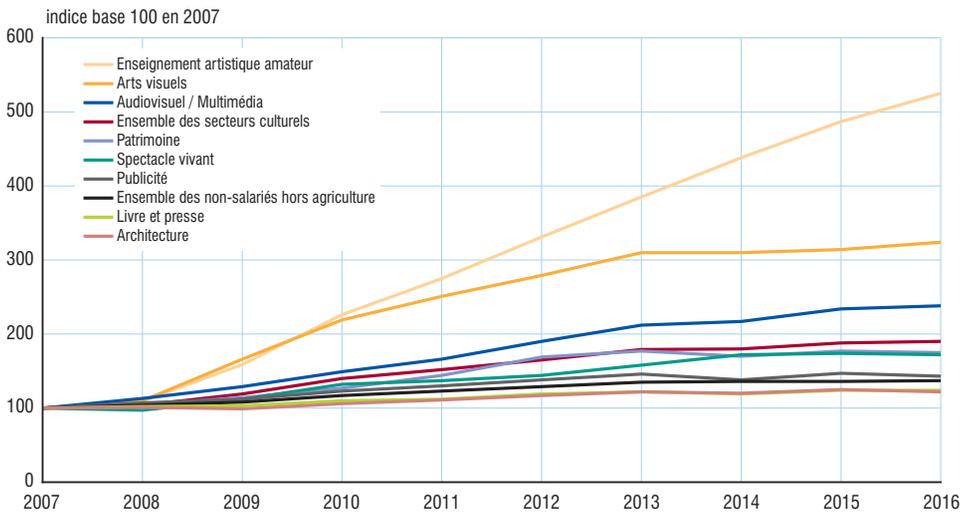
Source : Insee, enquêtes Emploi 2015 à 2017, traitements Deps.

## 2. Répartition des non-salariés dans les secteurs culturels fin 2016



Champ : France hors Mayotte, personnes exerçant une activité non salariée dans les secteurs culturels au 31 décembre 2016.  
 Source : Insee, base non-salariés 2016, traitements Deps.

## 3. Évolution des effectifs de non-salariés dans les secteurs culturels entre 2007 et 2016



Champ : France hors Mayotte, personnes exerçant une activité non salariée au 31 décembre, hors agriculture.  
 Source : Insee, bases non-salariés, traitements Deps.

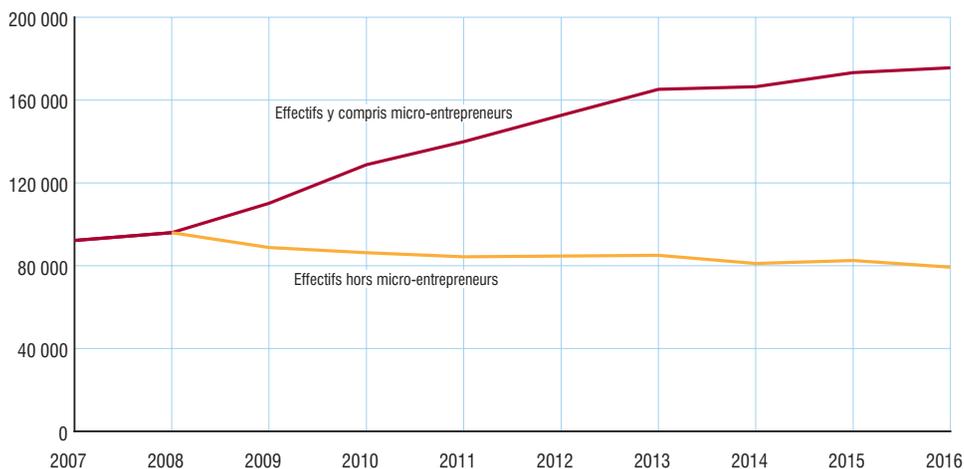
l'enseignement artistique amateur attire cinq fois plus de non-salariés qu'en 2007 et les arts visuels trois fois plus. Ces derniers bénéficient de l'essor considérable des activités du *design*, dont les effectifs ont été multipliés par plus de 10 entre 2007 et 2011 avant de croître de 6 % en moyenne par an les années suivantes. En revanche, les effectifs ont progressé moins fortement entre 2007 et 2016 dans l'architecture (+ 22 %) ou dans le secteur du livre et de la presse (+ 24 %). Ces deux secteurs regroupent 35 % des non-salariés des secteurs culturels fin 2016, contre 54 % neuf ans auparavant.

La croissance des effectifs de non-salariés est liée à la création du statut d'auto-entrepreneur en 2009 (relayé fin 2014 par celui de micro-entrepreneur ; *figure 4*). Ainsi, dès 2009, l'auto-entrepreneuriat s'est imposé dans plusieurs secteurs culturels et a accompagné leur expansion. Par exemple, le nombre de non-salariés travaillant dans l'enseignement artistique amateur a augmenté de 9 % en 2008, puis a nettement accéléré en 2009 (+ 46 %) et 2010 (+ 42 %). Fin 2016, le micro-entrepreneuriat est choisi par 55 % des non-salariés des secteurs culturels contre 31 % de l'ensemble des non-salariés (tous secteurs d'activité confondus, hors agriculture). 83 % des non-salariés de l'enseignement artistique amateur et 72 % de ceux travaillant dans les arts visuels exercent leur activité sous le statut de micro-entrepreneur (*figure 5*). Dans les secteurs dans lesquels le poids du non-salariat était déjà important, comme l'architecture, la part de micro-entrepreneurs est bien plus faible (24 %). Une partie du dynamisme du statut d'auto-entrepreneur se fait au détriment des autres statuts ; ainsi, si le nombre de non-salariés des secteurs culturels a globalement augmenté, le nombre de non-salariés classiques a diminué depuis la création du statut d'auto-entrepreneur.

## Les secteurs culturels se sont inégalement féminisés en neuf ans

La part des femmes parmi les non-salariés des secteurs culturels a progressé de façon régulière depuis 2007 et reste supérieure à celle observée pour l'ensemble des non-salariés, hors agriculture. Ainsi, fin 2016, 43 % des non-salariés des secteurs culturels sont des femmes (33 % fin 2007), contre 37 % de l'ensemble des non-salariés (31 % fin 2007). Certains secteurs sont nettement plus féminisés que d'autres. Ainsi fin 2016, six non-salariés sur dix dans les secteurs du patrimoine, de l'enseignement artistique amateur, du livre et de la presse sont des femmes. À l'inverse, celles-ci représentent moins de 20 % des non-salariés de l'audiovisuel-multimédia et moins de 30 % de ceux du spectacle vivant. Des secteurs traditionnellement masculins se féminisent à grand pas : la part des femmes non salariées a augmenté entre 2007 et 2016 de 10 points dans les arts visuels, de 12 points dans l'architecture (*figure 5*). Les femmes sont plus souvent micro-entrepreneuses que leurs homologues masculins, notamment dans les secteurs où elles étaient peu présentes avant la création de ce statut.

### 4. Effectifs non salariés des secteurs culturels entre 2007 et 2016



Champ : France hors Mayotte, personnes exerçant une activité non salariée dans les secteurs culturels au 31 décembre.

Source : Insee, bases non-salariés, traitements Deps.

## 5. Profils des non-salariés des secteurs culturels en 2007 et 2016

en %

	Part des micro-entrepreneurs (ME) fin 2016			2007	Part des pluriactifs		Part des femmes		Part des moins de 40 ans	
	Parmi l'ensemble des non-salariés	Parmi les femmes	Parmi les moins de 40 ans		2016		2007	2016	2007	2016
					Parmi l'ensemble des non-salariés	Parmi les ME				
Architecture	24	38	54	7	14	27	19	31	24	29
Arts visuels	72	76	86	17	28	34	38	48	29	50
Audiovisuel / Multimédia	55	56	75	18	24	31	19	19	45	54
Enseignement artistique amateur	83	83	92	26	44	49	57	58	29	43
Livre et presse	42	51	71	10	21	35	47	57	26	30
Patrimoine	43	49	66	18	21	32	61	63	39	37
Publicité	31	39	48	11	17	32	27	31	36	34
Spectacle vivant	64	66	79	20	35	45	31	29	37	40
<b>Ensemble des secteurs culturels</b>	<b>55</b>	<b>63</b>	<b>77</b>	<b>12</b>	<b>26</b>	<b>37</b>	<b>33</b>	<b>43</b>	<b>29</b>	<b>41</b>
<b>Ensemble des non-salariés hors agriculture</b>	<b>31</b>	<b>35</b>	<b>42</b>	<b>10</b>	<b>16</b>	<b>29</b>	<b>31</b>	<b>37</b>	<b>31</b>	<b>32</b>

Champ : France hors Mayotte, personnes exerçant une activité non salariée au 31 décembre, hors agriculture.

Source : Insee, bases non-salariés, traitements Deps.

### Les nouveaux entrants des secteurs culturels sont plus jeunes et choisissent le micro-entrepreneuriat

La population des non-salariés des secteurs culturels rajeunit : 41 % d'entre eux ont moins de 40 ans fin 2016, contre 29 % neuf ans plus tôt. Notamment, au moins la moitié des non-salariés des arts visuels et de l'audiovisuel-multimédia ont moins de 40 ans fin 2016 (contre respectivement 29 % et 45 % fin 2007). Ce rajeunissement concerne presque tous les secteurs avec diverses intensités, à l'exception de ceux du patrimoine et de la publicité où la part des moins de 40 ans a légèrement reculé en neuf ans. Quelle que soit l'activité, le micro-entrepreneuriat est majoritairement choisi par les non-salariés âgés de moins de 40 ans : dans l'ensemble des secteurs culturels, 77 % d'entre eux sont micro-entrepreneurs, contre 55 % tous âges confondus. La part des micro-entrepreneurs parmi les moins de 40 ans s'élève à 92 % dans l'enseignement artistique amateur, 86 % dans les arts visuels, 79 % dans le spectacle vivant, 75 % dans l'audiovisuel-multimédia. Un des secteurs les moins jeunes est celui du livre et de la presse où seuls trois non-salariés sur dix ont moins de 40 ans, ces jeunes optant souvent pour le micro-entrepreneuriat (71 % d'entre eux, soit 29 points de plus que pour l'ensemble des non-salariés du secteur).

### La pluriactivité s'est développée

Le cumul d'une activité non salariée avec un emploi salarié s'est globalement développé dans les secteurs culturels. Si, fin 2007, la part de pluriactifs y était proche de celle de l'ensemble des non-salariés, elle a plus que doublé en neuf ans : elle est de 26 % fin 2016 et lui est désormais supérieure de 10 points. Dans les secteurs de l'architecture et de la publicité, davantage concernés par le non-salariat classique, le taux de pluriactivité demeure toutefois semblable à celui de l'ensemble des non-salariés (16 %). Le secteur de l'enseignement artistique amateur se démarque des autres : 44 % y sont pluriactifs fin 2016. Ces derniers exercent souvent leur activité salariée dans des domaines proches : 8 % d'entre eux sont salariés dans l'enseignement culturel et 16 % dans le reste de l'enseignement (supérieur, secondaire, primaire, etc.),

9 % exercent leur emploi salarié dans une autre activité culturelle. Ces proportions sont respectivement de 1 %, 16 % et 19 % pour les pluriactifs des autres secteurs culturels. Par ailleurs, 37 % des pluriactifs de l'enseignement artistique amateur exercent leur emploi salarié dans l'administration publique générale (19 %), dans une activité associative autre que syndicale, politique ou religieuse (10 %) ou sont salariés d'un particulier-employeur (8 %). Ces trois domaines rassemblent 13 % des pluriactifs des autres secteurs culturels et 10 % de l'ensemble des pluriactifs hors agriculture.

La pluriactivité est plus élevée parmi les micro-entrepreneurs des secteurs culturels : 37 % des micro-entrepreneurs y sont pluriactifs, contre 29 % de ceux de l'ensemble des secteurs, hors agriculture.

## Des revenus dispersés et inégaux selon les secteurs

En 2016, le revenu d'activité moyen des non-salariés des secteurs culturels est près de deux fois moins élevé que celui de l'ensemble des non-salariés (hors agriculture) : 1 400 euros mensuels, contre 2 540 euros (*figure 6*). Le revenu d'activité moyen est particulièrement faible dans les arts visuels (760 euros par mois) et l'enseignement artistique amateur (530 euros par mois), secteurs où la part des micro-entrepreneurs et où la pluriactivité (pour les enseignants) sont très élevées. À l'inverse, l'architecture est le secteur le plus rémunérateur (2 770 euros par mois), suivi de la publicité (2 340 euros mensuels). Dans ces deux secteurs, la part des micro-entrepreneurs et celle des pluriactifs sont plus faibles qu'ailleurs. Dans l'ensemble des secteurs culturels, les revenus d'activité des non-salariés ont diminué de 18 % en euros constants entre 2012 et 2016, contre - 6 % dans l'ensemble des secteurs non agricoles. Cette baisse s'explique par le fort développement du micro-entrepreneuriat et varie de - 5 % dans le secteur du patrimoine à - 21 % dans l'enseignement artistique amateur.

Parmi les non-salariés qui dégagent un revenu positif de leur activité culturelle, la moitié gagne moins de 620 euros mensuels, soit 2,3 fois moins que le revenu d'activité non salariée moyen. Cet écart témoigne de la grande dispersion des revenus dans ces secteurs : un non-salarié sur 100 perçoit plus de 12 560 euros mensuels, soit 79 fois plus qu'un quart des non-salariés des secteurs culturels. Ce rapport est de 50 pour l'ensemble des secteurs non agricoles. ■

## 6. Revenus d'activité mensuels des non-salariés des secteurs culturels en 2016

	Revenu mensuel moyen			Dispersion des revenus			
	Niveau en 2016 (en euros)	Évolution 2012-2016 en euros constants (en %)	Part des revenus nuls (en %)	Q1	Revenu médian	Q3	99 <sup>e</sup> centile
				hors revenus nuls (en euros)			
Architecture	2 770	- 18,3	8,1	760	1 780	3 710	19 160
Arts visuels	760	- 8,5	6,2	80	320	920	6 670
Audiovisuel / Multimédia	1 470	- 8,2	12,2	130	510	1 530	16 700
Enseignement artistique amateur	530	- 20,7	1,9	130	340	740	3 120
Livre et presse	1 470	- 12,0	7,6	280	960	2 020	9 810
Patrimoine	1 180	- 4,9	11,9	250	920	1 820	ns
Publicité	2 340	- 6,3	8,2	450	1 360	3 200	16 980
Spéctacle vivant	990	- 19,7	7,9	90	320	1 020	10 260
<b>Ensemble des secteurs culturels</b>	<b>1 400</b>	<b>- 17,6</b>	<b>7,1</b>	<b>160</b>	<b>620</b>	<b>1 670</b>	<b>12 560</b>
<b>Ensemble des non-salariés hors agriculture</b>	<b>2 540</b>	<b>- 6,1</b>	<b>6,4</b>	<b>410</b>	<b>1 360</b>	<b>3 280</b>	<b>20 370</b>

ns : non significatif.

Champ : France hors Mayotte, personnes exerçant une activité non salariée au 31 décembre, hors taxés d'office et hors agriculture.

Source : Insee, bases non-salariés, traitements Deps.

## Une population supplémentaire d'indépendants travaillant dans les milieux culturels : les artistes-auteurs affiliés

Cette étude utilise principalement la base non-salariés (BNS), produite par l'Insee (*annexe Sources*). Fin 2016, la BNS recense 175 500 non-salariés dans les secteurs culturels. Elle ne couvre cependant pas l'ensemble des non-salariés des secteurs culturels : une partie des professionnels qui exercent, de façon indépendante, une activité artistique ou culturelle ne cotisent pas à un régime social de travailleurs non salariés. Il s'agit des artistes-auteurs, néanmoins indépendants dans le sens où ils ne sont pas liés par un contrat de travail et ne sont subordonnés à aucun employeur. Ils perçoivent des rémunérations annuelles issues de la création (droits d'auteurs, revenus issus des ventes d'œuvres).

Deux organismes agréés recouvrent des cotisations de sécurité sociale pour les artistes-auteurs : l'Association pour la gestion de la sécurité sociale des auteurs (Agressa), qui est compétente pour les activités de création littéraire, dramatique, musicale, audiovisuelle et photographique ; la Maison des artistes (MDA), qui collecte les cotisations sociales sur les ventes ou les cessions de droits d'auteur sur les œuvres d'arts graphiques et plastiques (œuvres de peintres, sculpteurs, graveurs, graphistes, illustrateurs, dessins pour le textile, etc.). L'artiste doit y déclarer ses revenus d'artiste-auteur. En 2016, 41 900 artistes-auteurs sont « affiliés » : 16 300 à l'Agressa et 25 600 à la Maison des artistes.

Le régime de protection sociale des artistes-auteurs est en effet le régime obligatoire pour les revenus issus de la création d'œuvres originales (vente ou perception de droits d'exploitation sur ces œuvres). Avant le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le régime reposait sur une distinction entre les « affiliés » (percevant un revenu net annuel au moins égal à 900 heures de Smic, ou demandant leur affiliation au vu de leur engagement professionnel) et les « assujettis ». L'affiliation ouvrait droit aux prestations en espèces du régime général et à la validation de 4 trimestres pour la retraite. Les « assujettis » ne bénéficiaient que des prestations de la Protection universelle maladie (Puma).

Le nombre d'affiliés, dont un quart environ à titre dérogatoire au seuil d'affiliation automatique, donne une idée, encore qu'imprécise, du nombre de professionnels. En effet, une majorité des 36 800 « assujettis » de la branche des arts graphiques et plastiques (Maison des artistes) ont comme activité principale, voire exclusive, leur activité artistique. La situation est différente pour

les « assujettis » de l'Agressa, population d'environ 200 000 personnes, très hétérogène : pour une très grande majorité, ils sont rémunérés à titre accessoire voire à la marge en droits d'auteur dans le prolongement d'une activité salariée (artiste interprète, enseignant, etc.).

Seuls les artistes-auteurs exerçant une autre activité non salariée (commerciale, agricole, artisanale, etc.) sont présents dans la base non-salariés : ils cotisent à un régime de travailleurs non salariés pour cette autre activité.

### En 2016, plus de la moitié des 41 900 artistes-auteurs « affiliés » sont graphistes, peintres ou photographes

En 2016, parmi les 41 900 artistes-auteurs « affiliés », 54 % sont graphistes (12 700 affiliés), peintres (5 600) ou photographes (4 500) (*figure*). Les auteurs d'œuvres audiovisuelles sont 4 100 en 2016, les écrivains et auteurs d'œuvres dramatiques 2 900. Les effectifs de certaines professions ont beaucoup évolué en neuf ans : les auteurs d'œuvres audiovisuelles ont plus que doublé ; le nombre d'auteurs de compositions musicales et chorégraphes, d'écrivains et auteurs d'œuvres dramatiques, et d'auteurs de logiciels et de multimédias interactifs ont été multipliés par 1,5. À l'inverse, les peintres, les sculpteurs et les dessinateurs sont de moins en moins nombreux : – 24 % depuis 2007.

Selon les disciplines, les taux de féminisation sont très inégaux. Les disciplines les plus féminisées sont le dessin textile, où les femmes représentent neuf affiliés sur dix et, dans une moindre mesure, la traduction (deux affiliés sur trois). À l'inverse, seul un compositeur ou chorégraphe sur dix et moins d'un quart des photographes et des auteurs de logiciels et de multimédias interactifs affiliés sont des femmes. Les graphistes, illustrateurs et auteurs de logiciels et de multimédias interactifs sont plutôt jeunes : quatre à cinq d'entre eux sur dix sont âgés de moins de 40 ans, alors qu'ils ne sont qu'un tiers dans ce cas parmi l'ensemble des artistes-auteurs. Enfin, la plupart des activités artistiques sont très centralisées : près des trois quarts des auteurs d'œuvres audiovisuelles sont franciliens, ainsi que deux tiers des dessinateurs textiles et des auteurs de compositions musicales et chorégraphes. Dans l'ensemble, plus de la moitié des artistes-auteurs affiliés vivent en Île-de-France.

Les artistes-auteurs affiliés déclarent en moyenne 40 300 euros bruts annuels de revenus

Encadré 2 (suite)

d'activité<sup>1</sup> en 2015 : de 22 800 euros annuels pour les traducteurs à 72 800 euros annuels pour les auteurs de compositions musicales et chorégraphes. Les revenus de ces derniers sont cependant très dispersés : hors artistes-auteurs déclarant un revenu nul, un quart gagne moins

de 12 400 euros annuels, alors qu'un quart gagne plus de 74 500 euros. De façon générale, les revenus sont très concentrés dans chaque profession : notamment, les 10 % de sculpteurs les mieux rémunérés concentrent 56 % des revenus de la profession.

**Effectifs et revenus des artistes-auteurs affiliés à la Maison des artistes ou à l'Agessa**

	Effectifs		Artistes-auteurs affiliés en 2016			Revenus annuels bruts d'artistes-auteurs perçus en 2015				
	2007	2016	Part des femmes (en %)	Part des moins de 40 ans (en %)	Part des franciliens (en %)	Part des revenus nuls (en %)	Revenu moyen (en euros)	Dispersion hors revenus nuls (en euros)		
								Q1	Revenu médian	Q3
Photographes	3 500	4 500	24	29	59	2	45 600	15 000	28 300	52 900
Auteurs d'œuvres audiovisuelles	2 000	4 100	43	35	72	3	46 300	12 900	25 800	53 600
Ecrivains et auteurs d'œuvres dramatiques	2 000	2 900	49	18	52	3	38 800	10 200	16 800	32 700
Illustrateurs	1 500	1 700	39	37	31	1	35 000	11 300	20 100	35 000
Auteurs de compositions musicales et chorégraphes	900	1 300	11	29	64	2	72 800	12 400	29 600	74 500
Traducteurs	900	1 100	66	28	51	3	22 800	10 700	19 400	29 900
Auteurs de logiciels et de multimédias interactifs	500	700	20	45	51	6	41 900	16 100	30 000	48 800
<b>Ensemble des affiliés à l'Agessa</b>	<b>11 200</b>	<b>16 300</b>	<b>37</b>	<b>30</b>	<b>58</b>	<b>3</b>	<b>43 900</b>	<b>12 300</b>	<b>23 800</b>	<b>45 800</b>
Graphistes	10 400	12 700	46	50	55	0	38 300	16 900	29 700	48 600
Peintres	7 800	5 600	43	14	40	1	38 000	10 200	17 300	31 200
Illustrateurs	2 100	2 200	41	41	48	1	35 500	13 400	24 100	45 100
Sculpteurs	2 200	1 800	38	13	33	1	49 800	11 500	19 900	36 900
Auteurs d'œuvres plasticiennes	1 400	1 700	48	37	52	0	32 900	10 600	17 300	31 800
Dessinateurs	700	700	37	34	53	0	29 100	11 900	19 400	32 900
Dessinateurs textiles	600	500	91	35	61	1	38 600	14 900	27 800	43 900
Autres disciplines relevant de la Maison des artistes <sup>1</sup>	400	300	61	22	37	1	26 000	10 100	16 900	26 700
<b>Ensemble des affiliés à la Maison des artistes</b>	<b>25 500</b>	<b>25 600</b>	<b>45</b>	<b>37</b>	<b>49</b>	<b>1</b>	<b>38 000</b>	<b>13 200</b>	<b>24 100</b>	<b>42 300</b>
<b>Ensemble des artistes-auteurs affiliés</b>	<b>36 700</b>	<b>41 900</b>	<b>42</b>	<b>34</b>	<b>53</b>	<b>1</b>	<b>40 300</b>	<b>12 900</b>	<b>24 000</b>	<b>43 500</b>

1. Décorateurs, graveurs, céramistes, auteurs de vitraux, auteurs de tapisseries.

Note : est artiste-auteur affilié, tout auteur déclarant des revenus issus de son activité d'artiste-auteur supérieurs à 900 fois le Smic horaire brut (8 703 euros en 2016) ou demandant son affiliation au vu de son engagement professionnel.

Revenus d'artiste-auteur : rémunérations annuelles issues de la création déclarées en traitements et salaires et/ou en chiffres d'affaires, bruts (avant déduction des charges sociales et impôts).

Champ : France, ensemble des artistes-auteurs affiliés à la Maison des artistes ou à l'Agessa en 2016, extraction avril 2019.

Sources : Agessa, Maison des artistes, traitements Deps.

1. La mesure du revenu d'activité à partir des données de l'Agessa et de la Maison des artistes diffère de celle du revenu mesuré à partir des bases non-salariés : les revenus d'artiste-auteur sont les rémunérations annuelles issues de la création, déclarées en traitements et salaires ou en chiffres d'affaires. Ils sont bruts (avant déduction des charges sociales et impôts), contrairement aux revenus d'activité issus des bases non-salariés.

---

## Pour en savoir plus

Association pour la gestion de la Sécurité sociale des auteurs (Agressa), Rapport d'activité 2018.

Deroin V., *Conceptualisation statistique du champ de la culture*, coll. « Culture et méthodes », 2011-3, décembre 2011.

Gouyon M., Patureau F., Volat G., *La lente féminisation des professions culturelles*, coll. « Culture études », 2016-2, novembre 2016.

Gouyon M., *Revenus d'activité et niveaux de vie des professionnels de la culture*, coll. « Culture Chiffres », 2015-1, juillet 2015.

Gouyon M., « Les non-salariés dans les activités culturelles », in *Emploi et revenus des indépendants*, coll. « Insee Références », édition 2015.

Gouyon M., Patureau F., *Vingt ans d'évolution de l'emploi dans les professions culturelles (1991-2011)*, coll. « Culture Chiffres », 2014-6, octobre 2014.

Maison des artistes (MDA), Rapport d'activité 2018.

Volat G., *Auteurs du livre affiliés à l'Agressa : dégradation des perspectives de revenus au fil des générations*, coll. « Culture Chiffres », 2016-2, mars 2016.

---